

Les cours de déontologie valent-ils la dépense?

• James Trofimuk, BSc, DDS •

© J Can Dent Assoc 2004; 70(3):154-5

La façon la plus simple de répondre à l'article du Dr Barry Schwartz¹ est : «C'est parler en vrai professeur.» La solution au problème de l'éthique est d'offrir un cours de déontologie.

D'abord, la plupart des psychologues – sinon tous – admettent que les valeurs fondamentales, la base de l'éthique, sont établis dès les premières années de l'adolescence. Comment donc proposer qu'on enseigne l'éthique à des dentistes et à des étudiants – des gens qui sont des penseurs déterminés et autonomes? Ensuite, même si ce n'est pas un fait établi, nous parlons d'un faible pourcentage de dentistes dans la profession. Je dirais moins de 10 %.

Pour ce qui est de l'article du *Reader's Digest*, si je me souviens bien, il s'agit de l'article qui explique comment différents dentistes, quand ils examinent un même patient, proposent différents plans de traitement. Rappelez-vous que les dentistes sont comme les économistes : réunissez-en 2 ou plus, posez-leur la même question et vous obtiendrez autant de réponses différentes.

Quant à l'émission sur le *Dental Boot Kamp* présentée au réseau CBC, je doute que le Dr Schwartz et moi ayons regardé la même. Autant que je me souviens, l'animateur voulait obtenir le résultat auquel le Dr Schwartz fait référence, à savoir que le programme porte essentiellement sur des techniques de vente agressives. Malheureusement, le dentiste qu'il a choisi comme espion a beaucoup aimé le programme et s'est inscrit à la séance suivante! Ce dentiste était celui de l'animateur qui, je pense, tenait celui-ci pour un homme digne de confiance.

Sans doute y a-t-il, pour résoudre le problème d'éthique impliquant un si faible pourcentage de dentistes, de meilleures façons que d'imposer des cours de déontologie. Très vraisemblablement, les dentistes qui suivraient ces cours seraient ceux qui sont plus intéressés à satisfaire aux exigences en matière de formation continue qu'à tirer profit de leur valeur.

Je suis d'avis que les problèmes d'éthique, s'ils sont déjà inhérents chez une personne, sont exacerbés par son expérience durant ses études dentaires. La trop grande importance attachée aux exigences et à la réussite universitaire favorise les pratiques déontologiques douteuses quand on est dans une institution ayant pour principe que la fin justifie les moyens. La façon dont les étudiants sont traités dans les facultés de médecine dentaire peut avoir, quand ils deviennent praticiens,

des répercussions beaucoup plus grandes et durables que tout cours de déontologie intitulé, par exemple, *Comment se montrer gentil 101*.

Mon opinion touchant les questions déontologiques est la suivante : c'est une question d'achalandage pour les dentistes, une frustration quand les patients n'acceptent pas le traitement pour un problème qui serait évident ou quand les restrictions des régimes d'assurance dictent les décisions au sujet du traitement. Bref, quand un dentiste s'inquiète de pouvoir payer ses comptes à la fin du mois, il cherche de l'aide. Quand elle n'est pas offerte par les associations, cette aide provient d'autres sources, comme les «camps d'entraînement», pour combler le manque à gagner. Bien entendu, quand la tension monte pour payer les comptes et nourrir la famille, la hiérarchie des besoins de Maslow prévaut, et la morale et l'éthique sont compromises.

Comme la plupart des dentistes sont trop fiers pour admettre qu'ils se débattent et ont besoin d'aide, les organismes offrant des cours pour faire augmenter les affaires sont très populaires, surtout depuis que les associations ne font rien pour rehausser la présence de la dentisterie aux yeux du public. Le public connaît l'importance des bons soins buccodentaires; il ne voit tout simplement pas la valeur de se les procurer vraiment. L'argent peut être un problème pour certains, mais la plupart préfèrent mieux acheter un carton de cigarettes ou un écran de télévision géant ou partir en vacances que d'obtenir les soins dentaires dont ils ont besoin.

La profession doit promouvoir la dentisterie non d'un point de vue logique, mais d'un point de vue affectif. Si la logique règne, pourquoi n'y a-t-il pas plus d'annonces de soie dentaire que d'annonces de blanchissants pour les dents? Les plasticiens font appel aux désirs affectifs de leurs patients potentiels. Que font les esthéticiens pour promouvoir la santé des personnes à qui ils posent des implants mammaires ou remodelent le visage? Pourtant ces chirurgiens sont occupés. La dentisterie rend les gens sains, mais ce n'est pas séduisant de changer une obturation ou d'améliorer la santé parodontale d'une personne. Vous le devinez bien, des vacances ou une épilation au laser soustraient une visite chez le dentiste.

Ne minimisez pas la pertinence que certains cours ou programmes d'études ont pour commercialiser la dentisterie. Enseignez aux étudiants et aux praticiens de les aborder de la même façon qu'ils lisent un article scientifique. Rappelez-leur

que le but de ces cours est d'inciter finalement tout dentiste à en suivre plus afin que son entreprise puisse prospérer. Allez-y donc avec un esprit critique (mais ouvert). Apprenez et servez-vous de ce qui est pertinent.

Enfin, je suggère que recourir à des cliniciens possédant de l'expérience dans la pratique privée pour enseigner la déontologie est une bonne idée. La faille, c'est qui sont ces cliniciens? Font-ils partie des 10 % dont les principes de déontologie sont contestés? Comment déciderez-vous qui fera ou ne fera pas partie de ces comités? Les membres seront-ils des cliniciens qui ont des liens politiques ou qui possèdent une ferme croyance paradigmatique dans l'une ou l'autre méthodologie dentaire, essayant d'imposer cette croyance au reste d'entre nous? Seront-ils des dentistes jouissant d'une bonne réputation auprès de leurs pairs *et* auprès de leurs fournisseurs, de leurs laboratoires et des bureaux de placement temporaire? Tous ces groupes font affaire avec des dentistes à différents niveaux et, comme ils transigent régulièrement avec eux, ont vraisemblablement une bonne idée de ceux qu'ils considèrent respectueux de l'éthique.

Avec respect, je soutiendrais que le raisonnement du Dr Schwartz en faveur de comités et de cours de déontologie servirait probablement mieux sa carrière et ses meilleurs intérêts que les intérêts du dentiste praticien moyen. Au lieu d'affecter de l'argent à des comités de dentistes réunis pour discuter de ce que la dentisterie devrait être, pourquoi ne pas le dépenser pour mener la profession là où elle doit être? ♦



Le Dr Trofimuk exerce dans un cabinet privé à Calgary (Alberta).

Écrire au : Dr James Trofimuk, 3511, Garrison Gate, Calgary AB T2T 6E4. Courriel : jtrofdds@telusplanet.net.

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues et les politiques officielles de l'Association dentaire canadienne.

Référence

1. Schwartz B. L'éthique dentaire : Notre avenir repose sur des comités d'éducation et de déontologie. *J Can Dent Assoc* 2004; 70(2):85-6.

Réponse à l'article du Dr James Trofimuk

Avec plus de 25 années d'exercice à temps plein en dentisterie, j'offre plus qu'un point de vue universitaire sur l'éthique. J'admets que, tout comme les habiletés motrices, les valeurs fondamentales se développent tôt. Si les dentistes mettent tant de temps à perfectionner leurs habiletés motrices, c'est parce que les tâches à accomplir sont complexes et s'apprennent seulement en les répétant. Pareillement, une compréhension éthique des cas dentaires et des décisions à prendre exige un perfectionnement similaire.

Il y a une grande différence entre une personne morale et l'une qui se sert de son jugement conformément à l'éthique. La formation éthique ne vise nullement à freiner les «penseurs déterminés et autonomes», mais à leur faire voir les obstacles à venir. L'idée que j'essaie de faire ressortir avec l'information de la presse (*Reader's Digest*, l'émission *Dental Book Kamp* du réseau CBC) est que la confiance du public est en jeu quand on lui présente des faits négatifs l'incitant à douter de l'éthique des dentistes. Si les dentistes peuvent placer plus haut la barre de l'éthique et refléter des valeurs au-delà de tout reproche et de conflit d'intérêts, la confiance du public en eux fleurira.

Mon expérience personnelle avec le système d'éducation actuel en dentisterie est qu'il souligne l'importance d'offrir le traitement idéal et de placer les besoins des patients au-dessus de ceux des dentistes, indiquant ainsi la bonne voie à suivre. Les observations du Dr Trofimuk semblent être basées sur les difficultés à communiquer et à motiver et guider les patients pour qu'ils prisent et acceptent ce qui est dans leur meilleur intérêt. Je recommande volontiers un cours de communication plutôt qu'un séminaire de marketing afin de distinguer nettement ce qui constitue le meilleur intérêt du patient par opposition à celui du dentiste.

Les contraintes financières peuvent souvent servir de pauvres raisonnements pour renoncer aux principes de déontologie. C'est précisément pourquoi il est nécessaire d'offrir plus de cours de déontologie au premier cycle. Je doute de l'exactitude des énoncés indiquant que seulement 10 % des dentistes ont des «principes de déontologie contestés». Il suffit de lire les comptes rendus des comités de discipline et des réclamations des organismes de réglementation pour comprendre qu'il existe de sérieux problèmes. Malgré cela, même si ce pourcentage est exact, toute personne ne mérite-t-elle pas le meilleur traitement? Est-ce que 10 % de la population doit souffrir du pauvre jugement de leurs dentistes? Le fait de supposer que j'aie un conflit d'intérêts en suggérant que nous, comme dentistes, devons nous attaquer au problème avec méthode et détermination, met simplement en relief la nécessité de tenir un forum pour résoudre les problèmes de déontologie qu'éprouve la dentisterie, et de partager cette information avec ceux qui veulent en tirer profit. Les comités de déontologie ne constituent pas une menace pour les dentistes. Ils ne leur diront pas quoi ou comment faire, mais ils seraient là pour offrir au besoin des conseils sur des questions difficiles. Les dentistes ne devraient pas se résigner à apprendre seulement par leurs erreurs. Nous devons à nos patients d'apprendre des erreurs des autres, de manière à nous améliorer et à être en mesure de prendre de bonnes décisions pour eux.

Quant à ceux qui devraient faire partie de ces comités, si on offrait davantage un enseignement supérieur en déontologie, les diplômés de ces cours de déontologie seraient des membres idéals. ♦

Dr Barry Schwartz